

Bassins

Gros déficit communal

(cp) — Dans sa dernière séance le Conseil général, présidé par M. Julien Treboux a approuvé les comptes communaux de l'exercice 1965 bouclant par un déficit de 126 000 francs. Les recettes se sont élevées à 443 300 francs et les dépenses à 569 800 francs.

Cet important excédent est dû à la construction l'an passé d'un nouveau réservoir d'eau de 1200 mètres cubes. Au cours de cette même séance les conseillers ont aussi approuvé une révision générale des salaires du personnel communal et des rétributions de toutes les fonctions publiques, accordant de substantielles augmentations au personnel forestier principalement.